

Simon Gault faisait de très grosses affaires avec les papetiers de la région ; en Auvergne, il achetait ses « coronne », grande et petite, et son cartier ; en Dauphiné, il prenait l'« espinglier » et le « réal » ; en Beaujolais, le « virollet », le « carré » et les « trasses ». Les contrats de vente qu'il passait avec les petits fabricants, toujours par devant notaire et en présence de témoins, comme il était alors d'usage pour les moindres actes, nous renseignent parfaitement sur les prix moyens des papiers à cette époque : la couronne d'Auvergne, qui était la plus belle parmi les sortes qu'achetait Gault, et qui pesait environ « vnze à douze livres à la rame, » se payait moins de trente sols la rame ; les moindres papiers n'en valaient pas vingt. En 1582, ils ont un peu augmenté : la « coronne grande vaut trente sols tournois chascune rame », et le « bastard indien trente-deux solz ». En 1630 la coronne fine d'Auvergne vaut 52 sols et en 1678, 3 livres : ces fluctuations proviennent bien plutôt des variations incessantes du pouvoir de l'argent que de toute autre cause.

Simon Gault paraît avoir exercé un très important négoce ; il prêtait beaucoup et empruntait peu ; il fournissait « Messieurs de la Mezon de ville » et aussi « Messieurs de la Justice ». Je me suis autrefois demandé s'il ne possédait pas lui-même quelque fabrique de papier dans le Lyonnais, et j'avais fait un rapprochement, peut-être un peu imprudent, entre son nom et celui du « Moulin de Gaud », qui est au bord de l'Izeron : il y a là, tout près, un coin joli qui s'appelle « la Pattelière », qui s'appelait déjà de ce nom en 1590, et qui pourrait bien, ma foi, avoir été un dépôt de chiffons (pattes) pour le service du moulin de Gault. Simple coïncidence, bien sûr, que tout cela, je n'y attache aucune importance, car il semble bien qu'il n'y ait jamais eu le moindre moulin à papier en Lyonnais.

Et pourtant — c'est dans *la Mansion de Rochetaillée*, de Jean Beyssac, que j'ai trouvé cela —, pourtant, le 2 septembre 1415, Humbert de Varax prend à abénevis du chapitre de Lyon une partie d'un pré dépendant de l'obéance de Rochetaillée et l'eau sortant du moulin à papier d'Ennemond de Sivrieu (Arch. Rhône, Actes capit., *Job*, XXIX, 1). Pourtant, le 29 mai